

RAPPORT DE LA COMMISSION « CULTURE ET ESPACES PUBLICS »

Objet : CEP 6-2024-61

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance le jeudi 30 mai 2024, la commission Culture et espaces publics a examiné la demande de crédit CEP 6-2024-61 relative à l'achat de tentes de manifestation.

Avant d'entrer dans la présentation et discussion, la Conseillère administrative en charge explique que pour ne pas prendre de retard et pour des raisons d'efficacité, le Conseil administratif propose de voter cette demande de crédit ainsi que la CEP 7-2024-62 sans retour dans les groupes, ce qui avait été annoncé par courriel au moment de la convocation à cette séance.

Cette demande de crédit, d'un montant de 38'941.25 CHF TTC émane d'une demande de la commission, qui s'interroge depuis longtemps sur l'opportunité d'acheter des tentes à la place de systématiquement les louer. Les services ont donc fait un travail de recherche. L'utilisation des tentes est très variée et, au-delà de l'achat, il s'agit également de prendre en compte les coûts inhérents aux frais de stockage et de montage/démontage. Toutes ces données prises en compte, il résulte que l'achat de grandes tentes utilisées pour des manifestations comme les promotions ou les Rencontres musicales n'est pas opportun. Le montage est trop complexe et le stockage au CIV difficilement envisageable en raison de la place requise par ces tentes de grande dimension. Cependant, pour des tentes de type « Garden Cottage » plus petites, comme celles utilisées pour la Fête des millésimes, l'investissement vaut le coup. La proposition est d'acheter six tentes, qui seraient rentabilisées en deux ans au regard du coût à la location. L'avantage de ce modèle réside en sa facilité de montage (environ 20 minutes), qui peut être fait par les collaborateurs de la voirie moyennant une brève formation. De plus, le stockage au CIV est tout à fait possible. Ces tentes peuvent s'assembler entre elles, ce qui offre une grande modularité. Avoir de telles tentes à disposition permettrait également une plus grande flexibilité et meilleure réactivité. L'exemple de la Fête de l'avent, qui a eu lieu sous la pluie : si on avait eu ces tentes à disposition, on aurait pu installer facilement une zone couverte pour le public.

Il est également proposé d'acheter deux tentes de type « Pagodes » afin de les mettre à disposition des TSHM pour des manifestations comme la Rue aux enfants ou les Rencontres musicales. Elles seraient également mises à disposition de l'ensemble des sociétés communales.

Sur la mise à disposition des tentes « Pagodes », un commissaire relève qu'une attention toute particulière devra être portée à l'entretien, notamment pour éviter les moisissures qui apparaissent facilement si la tente est rangée trop humide.

Plusieurs commissaires s'interrogent sur l'opportunité de mettre ces tentes « Pagodes » à disposition des particuliers. Il est répondu que pour l'instant, il s'agit déjà de voir comment ces tentes seront utilisées par les sociétés communales et que l'opportunité de l'ouverture aux particuliers pourra se définir en fonction de la disponibilité.

Concernant les tentes « Garden Cottage », un commissaire souhaite savoir si le prix comprend également les côtés et les gouttières. Il est répondu par l'affirmative, et précisé que le choix s'est porté sur des tentes à toits blanc et opaque afin de limiter la chaleur.

Un commissaire s'étonne des frais de transport et livraison de 1'900CHF. Il est répondu qu'en effet, le montant est élevé parce que la tente vient de France et qu'il s'agit du prix au kilo standard pour un transport par camion, frais de douane inclus. Il est également spécifié que l'entreprise qui vend ces tentes est celle avec qui travaille la commune habituellement, ce qui est un avantage pour le service après-vente.

Toutes les réponses aux questions ayant été obtenues la commission passe au vote et recommande par

8 voix pour (8 membres présents)

d'accepter la demande de crédit CEP 6-2024-61 relative à l'achat de tentes de manifestations, au montant de 38'941.25 CHF TTC, amorti en 5 annuités dès l'année de la livraison.

Bernex, le 30 mai 2024

La rapporteuse:
Marie-Laure Graf